



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 131584

#### Texte de la question

M. Jean-François Mancel attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la progression de la précarité énergétique qui concerne aujourd'hui plus de 3 millions et demi de ménages consacrant plus de 10 % de leur budget à leurs dépenses d'énergie. Pour aider les familles dans le règlement des factures il souhaiterait savoir si, comme l'a suggéré le médiateur, un chèque énergie pourrait être instauré et affecté par les caisses d'allocations familiales sur la base d'un montant tenant compte de critères de ressources et de la zone géographique d'habitation. Il est évident que le montant de la dépense créée devrait être intégralement compensé par une économie équivalente compte tenu de la situation des finances publiques.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Mancel](#)

**Circonscription :** Oise (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 131584

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Solidarités et cohésion sociale

**Ministère attributaire :** Affaires sociales et santé

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 avril 2012, page 2663

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)